

COMPTE RENDU
Séance du 4 avril 2025.

L'an deux mil vingt-cinq le 4 avril à 19h0, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Geneviève CAROF, Maire.

Présents: Geneviève CAROF, Philippe PAULET, Elisabeth LHERAUX, Frédéric JOUSSELIN, Jean-Luc CAILLIE, Brigitte TRAVERS, Pierre BIEUVILLE, Thomas GUYOMARC H, Arnaud DUFOSSÉ et Laurent GARDIN.

Secrétaire de séance : Elisabeth LHERAULT.

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 10

Nombre de votants : 10

Date de convocation : 31.03.2025.

Objet : Approbation du compte administratif 2024.

Excédent de fonctionnement en 2024 : 29 271.06 euros

Reprise de fonctionnement en 2023 : 278 516.62 + 29 271.06 = excédent de fonctionnement de 307 787.68 euros

Déficit d'investissement en 2024 : - 10 814.10 euros

Reprise d'investissement en 2023 : - 1 958.86 + (-10 814.10) = - 12 772.96 euros.

Affectation au 1068 : 12 772.96 euros.

Affectation à l'excédent reporté à la ligne 002 en fonctionnement : 295 014.72 euros.

Nombre de présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

Le conseil municipal adopte par 9 voix Pour le compte administratif 2024.

Objet : Affectation des résultats.

Il sera affecté au compte 1068 en investissement la somme de 12 772.96 euros.

A l'unanimité, cette délibération est adoptée.

Objet : vote des subventions.

- Chasseurs : 100
- Comité des fêtes : 1 450
- Club de loisirs le Cormier Boisset : 200
- Vélo club de Pacy : 50
- Karaté : 50
- Pongiste : 50
- CFA : 400
- Banque alimentaire : 100

- ADMR : 100
- Nageurs : 100
- Fondation Brigitte Bardot : 100

Total : 2 700

Questions diverses.

- Réunion de vote du budget le vendredi 11 avril 2025 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21heures 30